



## Conseil Social administration de l'AEFE

### Déclaration liminaire

Séance du 27 mars 2024

Elu-es : Karine Borr, Patrice Rafalimanana

Madame la directrice générale, chers collègues

« *Moins de réformes, plus de considération et de rémunérations* », telle est la revendication des personnels de l'Éducation. Cette formule résonne également dans le réseau AEFE où les agents se mobilisent pour leur pouvoir d'achat. Quel que soit leur statut, recrutés locaux ou détachés, ils alertent en effet sur leurs conditions de vie et de travail.

Dans les services centraux, si des efforts de transparence sur les rémunérations sont à saluer, le Sgen-CFDT continue à demander une clarification de la cartographie. Il est grand temps d'aller vers sa simplification pour une plus grande cohérence. En outre, la politique salariale à l'égard des fonctionnaires et des contractuel·les qui œuvrent à Paris et à Nantes doit être transparente et explicite. Les rémunérations doivent également devenir plus attractives.

À l'étranger, le Sgen-CFDT n'a cessé de demander un ajustement urgent des rémunérations, et des prestations familiales ; les salaires ne suivent pas l'inflation et la cherté de la vie est une préoccupation majeure. La réponse de l'Agence est souvent trop timide. Nous sommes d'autant plus surpris, en tant qu'organisation syndicale, que la ligne masse salariale n'a pas donné lieu à une exécution budgétaire complète dans les EGD en 2023.

Depuis le conseil d'administration du 12 mars 2024, nous craignons que la tutelle budgétaire n'enfoncé le clou et ne réduise le budget alloué à l'opérateur public. Nous avons déjà connu une telle situation en 2019 et pour le Sgen-CFDT le maintien du nombre de postes de détachés demeure une priorité, même si il semble que les derniers arbitrages préservent pour l'essentiel le budget. Nous constatons aussi des coupes budgétaires sur les moyens pédagogiques et la mise en place de quotas pour la formation continue. Faire toujours plus avec moins devient la règle.

Comment en effet développer le réseau et son rayonnement à moyens constants, tout en conservant cette exigence qualitative à laquelle sont attachés les personnels comme les usagers ?

Comment poursuivre une politique porteuse d'inégalités aussi bien en termes de rémunération pour les personnels, que pour les élèves, que nous avons à cœur d'inclure ? Par exemple, garantir la prise en charge des frais des AESH dans le dispositif EBEP (circulaire du 13 août 2021), pour ensuite tarder à sa mise en œuvre effective est un signal inquiétant.

Comment enfin promouvoir un rayonnement pédagogique à l'international lorsque d'entraves en injonctions contradictoires nous risquons de perdre ce qui fait notre spécificité professionnelle et le cœur de nos missions ?

Pour le Sgen-CFDT, la valeur du réseau dont nous tenons l'opérateur public pour garant ne doit pas se perdre dans les méandres d'une politique sans avenir.

Je vous remercie.